



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Un habitat amélioré pour les poissons du ruisseau d'Ardoise

Sainte-Marie, le 3 novembre 2015 – Le projet d'amélioration et de restauration de l'habitat de l'omble de fontaine dans le ruisseau d'Ardoise à Saint-Georges s'est conclu le 16 octobre dernier. Initié par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) et piloté par Gestizone, ce projet estimé à 168 600\$ a permis d'aménager, entre autres, quatre seuils et autant de fosses, de même que trois frayères.

Les seuils permettent le passage du poisson en période d'étiage, les fosses offrent des aires de repos et d'alimentation tandis que l'ajout de gravier de frayère favorise la ponte des œufs.

Au nombre des travaux réalisés figurent aussi une traverse de cours d'eau et un ouvrage de captage de sédiments au bout de la 36^e avenue, ainsi qu'une passe migratoire en aval du ponceau de la 127^e rue. De plus, 129 mètres de berge ont été stabilisés avec de la pierre en amont des aménagements. Enfin, des élèves de l'école des Deux-Rives ont planté plus de 200 végétaux dans la bande riveraine au parc Rodrigue.

En tout, ce sont près de 1000 végétaux qui ont été mis en terre dans la bande riveraine du ruisseau, alors que 60 tonnes de gravier de frayère ont été déposées sur le lit du cours d'eau aux endroits propices à la reproduction de l'omble de fontaine.

Les objectifs principaux de ce projet, qui peut servir d'exemple pour des actions futures, consistait à améliorer la qualité de l'eau et des habitats aquatiques de la portion urbaine du ruisseau d'Ardoise à St-Georges, tout en concertant les intervenants du milieu et en sensibilisant la population à la préservation du cours d'eau.

Dans le cadre du Plan national de conservation, ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada. Les organismes partenaires de ce projet sont, en ordre alphabétique, des citoyens riverains, l'école des Deux-Rives, la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Héritage faune, M. François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Ministre responsable du Loisir et du Sport, Gestizone, le Groupe Ferti – succursale Saint-Georges, le Ministère des Transports du Québec, M. Robert Dutil, ex-député de Beauce-Sud, les Serres Saint-Georges et la Ville de Saint-Georges.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

Pour information :

Françoise Auger, Chargée de projets et du PDE

Courriel : projets@cobaric.qc.ca Téléphone : 418 389-0476